



## Être administrateur de filiale d'un groupe de sociétés

**À Paris**      **Durée : 1 jour**      **Tarifs : public 1 150€ net /adhérent 900€ net (frais de restauration inclus)**

Cette formation comprend une revue des meilleures pratiques de gouvernance et des administrateurs de filiales – choisis par l'assemblée sur proposition d'une société mère ou nommés par le groupe en tant que représentants permanents si la maison mère est elle-même administrateur – sont en première ligne pour participer au pilotage et au contrôle des filiales.

Leur rôle est parfois délicat car ils sont à la fois mandataires sociaux et salariés et il peut y avoir divergence d'intérêts entre celui du groupe et l'intérêt social de la filiale. Ils devront donc veiller à une bonne articulation entre l'organisation opérationnelle et la gouvernance juridique.

### Prérequis / Public visé

- Aucun pré-requis
- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat

### Objectifs

- Rappeler les principes et objectifs de la gouvernance, le rôle des instances et l'articulation entre la maison mère et la filiale
- Identifier les risques liés à la gouvernance des filiales tant en France qu'à l'international
- Définir les critères à prendre en compte pour la sélection et le suivi des administrateurs de filiales
- Réduire le risque de mauvaise gestion et/ou de mise en cause de la responsabilité des administrateurs de filiales
- Identifier les divergences ou conflits d'intérêts potentiels entre le groupe employeur du salarié et ses fonctions de mandataire social et mettre en place des procédures de règlement
- De façon générale, contribuer à la réflexion, au regard des spécificités de chaque groupe, à la définition et à la mise en œuvre d'une gouvernance globale harmonisant les gouvernances de chacune des entités du groupe

### Compétences visées

Le participant sera ainsi capable, à l'issue de la formation de :

- Mettre en pratique ses connaissances pour assurer un mandat d'administrateur de filiale
- Contribuer à la qualité de la gouvernance du Conseil et à la maîtrise des risques et proposer/recommander toutes mesures de nature à l'améliorer
- Participer de manière active au développement de son groupe

### Programme

- Avant la tenue du conseil : rappel de quelques règles générales
- Le conseil d'administration
- Mission de l'administrateur de filiale au sein d'un groupe de sociétés
- Responsabilités et instruments juridiques de limitation de responsabilités
- Responsabilités des mandataires sociaux et instruments juridiques de limitation de la responsabilité
- Responsabilités de la société (personne morale)
- Eléments de stratégie financière (en option)
- Etude de cas : Le réseau d'administrateurs de filiales (constitution, formation, animation,)